

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 16 octobre 2019

Présents : M. Mmes BEAUCHET J-C, BIFFARD M., BOUCAULT C., CORBIN T., CHALEMBERT G., GOUAULT Ph., GUILLAUME M., GUIOT R., LANDEMAINE S., LENAERTS P., LESIEUR E., LETOURNEUR O., MASSOLA J., MAY P., OLIVIER G., PECCHIOLI P., PEUVRET C., PLANCHENAUT Ph., POTTS O., QUINEAU D., VERNEY G.

Excusés : CHALETTE R. - GUERIN R. – HUBERT A (pouvoir à Guillaume M.) —. PEILLON M. (pouvoir à Planchenault Ph.), VAIL A. (pouvoir à BEAUCHET J-C.).

1) Approbation du dernier compte-rendu du conseil municipal

Le précédent compte-rendu en date du 25 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

2) Dossier SIAEP Perche Sud

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée d'un entretien avec le président du SIAEP Perche sud et M. le receveur, il a été convenu que la commune de Perche en Nocé reporte sa demande de sortie du SIAEP Perche Sud d'un an, soit au 01/01/2021, et qu'une nouvelle entrevue au 1^{er} trimestre 2020 soit organisée pour fixer le ticket de sortie.

3) Cabinet médical de Nocé :

Compromis de vente :

Monsieur le maire informe l'assemblée d'un prochain rendez-vous prévu avec les médecins pour la mise au point d'un compromis de vente des bâtiments de l'actuel cabinet médical au prix fixé par les domaines. M. Hoppenot propose de laisser son matériel à disposition.

Demande de subvention FNADT :

Un dossier de demande de subvention sera déposé après la signature du compromis de vente.

4) Présentation de la convention entre la commune et l'association le Moulin de Blanchard

Monsieur le Maire propose d'établir une convention avec l'association le Moulin Blanchard » qui précisera les modalités de mise à disposition des locaux. Cette convention sera soumise au vote du conseil municipal et précisera :

- les fluides et l'entretien seront à la charge de l'association ;
 - tous travaux devront être approuvés par la commune, propriétaire des lieux ;
- Elle sera établie pour 3 ans, renouvelable. La mise à disposition sera gratuite les 3 premières années.

5) Agrément Culture Lab (DRAC),

Une réunion est prévue le 17 octobre à la Région pour l'agrément « Culture Lab ».

6) Stagiairisation d'un agent technique

Monsieur Planchenault informe l'assemblée que le contrat emploi d'avenir de M. James Herouin, agent technique, d'une durée de 3 ans arrivera à son terme le 13 novembre prochain. Cet agent donne entière satisfaction dans la réalisation de ses tâches. Monsieur le Maire propose de le stagiairiser à l'issue de ce contrat aidé. Le conseil municipal donne son accord à cette proposition.

7) Stagiairisation ou passage en CDI d'un agent d'entretien

M. Planchenault informe l'assemblée que le contrat de travail d'un adjoint technique chargé de l'entretien des locaux à Dancé et à Colonard arrive à son terme le 19 novembre prochain et qu'il n'est pas possible de le renouveler en l'état, il propose donc de stagiairiser cet agent à raison de 3 heures hebdomadaires.

8) Adoption du règlement intérieur

Le comité technique départemental a rendu son avis concernant la proposition du règlement intérieur et fait 2 observations (autorisation d'absence pour décès et temps partiel). Ce règlement sera revu lors de la prochaine commission « Personnel » le 29 octobre prochain et proposé pour approbation au prochain conseil municipal de novembre.

Le contrat d'assurances Personnel CNP pour les agents affiliés à la CNRACL a été résilié auprès du CDG 61 porteur du contrat. Une nouvelle proposition a été transmise avec un taux de cotisation de 4,91 % et une franchise de 15 jours au lieu de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire.

Cette solution permettra de mener le contrat initial jusqu'à son terme en décembre 2020.

Il est proposé également de consulter un courtier en assurances pour avoir éventuellement d'autres propositions.

9) Point sur la commission cimetières

M. Verney propose de prévoir sur l'ensemble de la commune de Perche en Nocé une procédure de reprise des concessions en état d'abandon sur l'ensemble des cimetières dans les mois prochains. La procédure étant assez longue il ne faut pas perdre de temps.

Cimetière de Préaux : de nombreuses concessions sont en état d'abandon ou de péril, il est urgent de faire un état des lieux.

Cimetière de Nocé : la procédure de relève de 2019 est terminée, 29 concessions ont été relevées et un nouvel ossuaire a été installé.

Concernant le renouvellement des concessions échues depuis de nombreuses années, il est proposé d'autoriser le renouvellement à la date de la demande et au tarif en vigueur. La période non renouvelée ne sera pas réclamée.

10) Commission travaux

Les travaux de la rampe d'accès à la mairie de Colonard seront réalisés en 2020, Il sera sollicité une subvention DETR pour le financement.

Mairie et Préau festif de St Aubin : l'électricité et le placo sont terminés, le carrelage est en cours de pose depuis le 16/10, les travaux de faïence, peinture et plomberie à suivre. Les travaux doivent être terminés le 30 octobre.

Préaux : travaux à prévoir dans le logement de la boulangerie suite à une fuite au niveau du bac à douche.

Nocé :

- Les travaux d'aménagement de la MAM sont en cours. Il est proposé un devis pour le remplacement de 3 châssis en alu blanc, de la Miroiterie Nogentaise pour un montant de 1 390,93 € TTC (Classe 4). Le devis est accepté. Prévoir une décision modificative pour ajuster les crédits.
- Les travaux de chauffage de l'église sont prévus le 08 novembre.
- L'aménagement du local des jeunes au-dessus du restaurant est terminé.
- Aménagement rue Jacques Laporte et carrefour réalisés pour un coût après subvention et récupération de la TVA de 12 100 € et 25 000 €.
- Aménagement bâtiment 4 place Paul Gireaux : le placo est posé, les bandes et l'électricité sont en cours.

11) Questions diverses

M. Verney précise que le radar pédagogique est en fonctionnement à Colonard ;

M. OLIVIER donne connaissance à l'assemblée des chiffres clés du rapport annuel sur les prix et la qualité du service de l'eau potable de Nocé pour l'exercice 2018 :

- Abonnés : 3 254	Habitants : 9 252
- consommation moyenne par abonné : 115 m3/an	volume vendu : 375 080 m3
- volume prélevé : 514572 m3 (Dancé et Verrières)	rendement : 78,8 %
- encours de la dette 519 180,49 €	travaux réalisés : 145 538 €
- linéaire de canalisation : 318 kms	Prix de l'eau : 2,13 €/m3

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H25

Le Maire,

Pascal PECCHIOLI

